



ROUTE ET AMÉNAGEMENT

Inondations des routes départementales meusiennes

Certaines routes départementales sont difficilement praticables. Veillez à la signalisation
Mis à jour le mardi 14 janvier à 10h45

Publié le : 06 janvier 2025

Secteur de Commercy

.....

- > D10 - Entre Sorcy-Saint-Martin (D39) et Void (D964) - Route barrée : submergée
- > D144 - Entre Ugny-sur-Meuse (D36) et Rigny-la-Salle (D144) - Route ouverte
- > D101 - Entre Dompcevrin (D34) et Maizey (D964) - Route barrée : submergée
- > D144 - Entre Euville (D36) et Sorcy-Saint-Martin (D39) - Route barrée : submergée
- > D144 - Entre D144a et D36 (Ourches-sur-Meuse) - Route barrée : submergée

Secteur de Verdun

.....

- > D153 - Entre Villers-sous-Pareid (D202) et Saint-Jean-lès-Buzy - Route ouverte : eaux en rive de chaussée
- > D167C - Entre D603 et Gussainville - Route ouverte
- > D202 - Entre Moulotte (D26) et D903 - Route ouverte : présence d'alluvions

Respectez la signalisation posée par les agents des routes ! Ils agissent pour votre sécurité.

LIENS UTILES

- > Consulter la carte des routes inondées



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55